

BUREAU D'ÉTUDES CONGOLAIS SPÉCIALISÉ EN ÉVALUATION ENVIRONNEMENTALE ET SOCIALE

*Votre partenaire pour la réussite
de vos politiques et projets de développement*

Agrément du Ministère de l'Environnement, Conservation de la Nature
et Tourisme – Arrêté ministériel n° 031/CAB/MIN//ECN-T/15/
JEB/2011 du 24 juin 2011

Agrément du Ministère des Mines – Arrêté ministériel n° 0677/CAB.
MIN/MINES/01/2012 du 21 novembre 2012



Siège

642, des Frésias
11^{ème} rue Résidentiel
Commune de Limete
Kinshasa
République démocratique du Congo

+243 (0) 81 657 0585
+243 (0) 84 764 4274
+243 (0) 99 363 9131

www.okapi-ec.com
okapi@okapi-ec.com

Antenne du Katanga

371, Avenue Ngongo Lutete
Quartier Gécamines Makomeno
Lubumbashi

Antenne du Sud-Kivu

15, Avenue Ruzizi
Commune d'Ibanda
Bukavu

Antenne de la Province Orientale

36, 2^{ème} Avenue
Commune de Makiso
Kisangani

L'environnement au service du développement durable



PROFIL DE LA FIRME



OKAPI *Environnement Conseil* sprl est un bureau d'études établi en République démocratique du Congo (RDC) depuis 2009 spécialisé dans le conseil en environnement.

OKAPI *Environnement Conseil* offre son expertise en matière environnementale et sociale et la gestion de politiques, programmes et projets dans les domaines de l'exploitation des ressources naturelles, de l'aménagement du territoire et du développement des infrastructures.

Le bureau d'études OKAPI *Environnement Conseil* est agréé par :

- le Ministère de l'Environnement, Conservation de la Nature et Tourisme – Arrêté ministériel n° 031/CAB/MIN//ECN-T/15/JEB/2011 du 24 juin 2011
- le Ministère des Mines – Arrêté ministériel n° 0677/CAB.MIN/MINES/01/2012 du 21 novembre 2012

Les services offerts par OKAPI *Environnement Conseil* permettent aux promoteurs de projets de développement de se conformer aux réglementations nationales en vigueur et aux conventions internationales ratifiées par la RDC en rapport aux questions sensibles relatives à l'impact environnemental et social et de répondre aux exigences des bailleurs de fonds et donateurs en la matière, selon les politiques de sauvegarde environnementale et sociale et les modalités des Principes de l'Équateur.

OKAPI *Environnement Conseil* met ses services à la disposition d'une clientèle de référence publique et privée :

- Administrations (ministères, agences, instituts de recherche, bureaux de contrôle, etc.)
- Bailleurs de fonds multilatéraux et bilatéraux
- Promoteurs privés de projets de développement (opérateurs miniers, pétroliers, forestiers, en télécommunication, industriels, etc.)

Son siège est situé à Kinshasa (Commune de Limete) et ses trois antennes opérationnelles des provinces du Katanga, Sud-Kivu et Orientale sont localisées respectivement à Lubumbashi, Bukavu et Kisangani.

SERVICES OFFERTS

OKAPI *Environnement Conseil* propose une expertise de niveau et de standards internationaux dans les secteurs d'activités suivants :

ÉVALUATION ET GESTION ENVIRONNEMENTALE ET SOCIALE

- Infrastructures routières et ferroviaires
- Exploration / exploitation minières et pétrolières
- Production d'énergie, y compris hydroélectrique
- Développement industriel
- Projets agricoles, élevage et forestiers
- Télécommunication
- Etc.



ÉLABORATION ET MISE EN ŒUVRE DE PLANS D' ACTIONS DE RÉINSTALLATION (PAR)

ÉLABORATION DES PLANS DE DÉVELOPPEMENT DES PEUPLES AUTOCHTONES (PDPA)

ÉTUDES SOCIOÉCONOMIQUES

DROIT DE L'ENVIRONNEMENT

ÉTUDES ÉCOSYSTÉMIQUES / ÉVALUATIONS DE LA BIODIVERSITÉ (INVENTAIRES DE FAUNE ET DE FLORE, SUIVI ÉCOLOGIQUE)

CONSERVATION DE LA NATURE ET GESTION DES AIRES PROTÉGÉES

AUDITS ENVIRONNEMENTAUX DE PROJETS MULTISECTORIELS



SERVICES OFFERTS (suite)

FORMATION EN GESTION ENVIRONNEMENTALE ET SOCIALE

INFORMATION, ÉDUCATION ET COMMUNICATION ENVIRONNEMENTALE

SUIVI HYDROLOGIQUE (SURFACE ET EAUX SOUTERRAINES)

HYDRAULIQUE RURALE ET ASSAINISSEMENT URBAIN

RESTAURATION ET AMÉNAGEMENT DES SITES DÉGRADÉS

LUTTE ANTIÉROSIVE

SURVEILLANCE ENVIRONNEMENTALE DES TRAVAUX (ENTREPRISE / MISSION DE CONTRÔLE – HSEC)

AFFORESTATION ET REFORESTATION (ACTIVITÉS REDD+)



NOTRE ÉQUIPE

Le bureau d'études OKAPI *Environnement Conseil* est constitué de membres-associés fondateurs, d'experts permanents et de collaborateurs rattachés qui cumulent une expertise de travail significative ainsi qu'un savoir-faire reconnu.

L'équipe en place vise les plus hauts standards de qualité, de compétence et de professionnalisme dans les domaines du conseil en environnement et de l'aménagement.

OKAPI *Environnement Conseil* propose des experts et spécialistes, nationaux et internationaux, ayant œuvré dans toutes les régions du continent africain.